

était 2 as  $\frac{1}{2}$ , la quatrième partie d'un denier, qui, au début, comme son nom l'indique, se composait de 10 as. Pour distinguer ce signe — qui était devenu une abréviation pour le mot *sestertius* — du chiffre, on le coupait par une barre (il a souvent la forme de **HS** parce que la barre n'atteint que **H**). Pour la même raison on coupait aussi d'une barre le signe **X**, lorsque celui-ci était employé pour le mot *denarius* (pl. 5, 1; 8, 4).

Voir des exemples de chiffres romains dans Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta epigraphica*, p. 114; Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae latinae*, Prolegomena, p. LXX; Ernest Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, I, Paris 1901, col. 743. — K. Zangemeister a tenté une autre explication des chiffres romains : voir son mémoire *Die Entstehung der römischen Zahlzeichen* (dans *Sitzungsberichte der Akademie zu Berlin*, 1887, p. 1011). Mommsen a jugé cette tentative comme malheureuse (*Zu den römischen Zahl- und Bruchzeichen*, dans *Hermes*, 23, 1888, p. 152). — Une nouvelle interprétation des chiffres a été donnée par Gundermann. A son avis les chiffres italiens auraient une origine orientale : voir son mémoire *Die Zahlzeichen*, Giessen 1899, Programme de l'Université.

## B. Les abréviations du moyen âge.

### 1. Les abréviations dans les écritures nationales.

Les manuscrits du haut moyen âge — du temps des écritures nationales — en général ont peu d'abréviations. Pourtant les manuscrits anglais et irlandais font exception : ils se distinguent par un grand nombre et par une grande variété d'abréviations (voir le chapitre sur l'écriture insulaire p. XIV). De même beaucoup de manuscrits anciens, provenant du monastère de Bobbio dans l'Italie septentrionale, se distinguent par leur grand nombre d'abréviations. Ce monastère, comme on le sait, a été fondé en 614 par S. Columban, Irlandais, et ses moines étaient, en grand nombre, des Irlandais. Parmi les Codices de Bobbio les plus connus, citons le Cod. Neapolitanus IV A 8, aujourd'hui conservé à la bibliothèque nationale de Naples, le Cod. Vindobonensis lat. Nr. 16, aujourd'hui à Vienne, le Cod. Ambrosianus L. 99 sup. et le Cod. Ambrosianus C. 105 inf., aujourd'hui à l'Ambrosienne de Milan (voir les reproductions pl. 27c. 27d. 33. 34). Dans ces Codices en plus de nombreuses abréviations basées sur la suspension et la contraction on en trouve beaucoup d'autres empruntées aux notes tironiennes et aux manuscrits de droit. Elles méritent d'être considérées à part.

Abréviations empruntées aux notes tironiennes.

Tout d'abord nommons les signes pour *con* et *et* : d'ordinaire ils ont tout à fait la même forme que dans les notes (voir pl. 33. 34). — Dans les Cod. Neapolitanus et Vindobonensis pour *contra* on a  $\text{cc}$ .

De même les signes pour *autem* et *est* sont manifestement issus des notes tironiennes, encore que leur forme ne répond pas tout à fait à celle des notes (comp. les notes tironiennes pour *autem* et *est* dans Chatelain, *Introduction* etc., p. 41 et p. 72). Il pourrait être que les copistes de Bobbio aient déjà trouvé ces formes dans d'autres anciens manuscrits; mais il est tout aussi possible qu'ils aient choisi ces formes nouvelles à dessein ou par méprise. Leur signe pour *autem* se compose de la note tironienne pour **a** — qui ressemble à un **h** — et d'un petit trait auxiliaire; ce trait se trouve placé soit en haut sur la panse de **h** (dans le Neapolitanus et le Vindobonensis : voir pl. 27c, ligne 5), soit en bas, au pied de la panse (dans l'Ambrosianus L. 99 et C. 105 : voir pl. 33 et 34). Parfois on rencontre la seconde forme avec le sens de *aliter* en marge des manuscrits carolingiens, en particulier pour les variantes du texte, par ex. dans César, *De bello gallico*, Paris lat. 5763, de Fleury-sur-Loire : voir Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, pl. 46; avec le sens de *autem* on trouve le même signe dans un manuscrit de Cicéron *De oratore* provenant de l'abbaye du Mont Saint-Michel, aujourd'hui à la bibliothèque publique d'Avranches : voir Chatelain, l. c., pl. 19). — Le signe pour *est*, qui dans les notes tironiennes est fait d'un trait horizontal avec un point à côté (—•), à Bobbio se compose d'un trait horizontal surmonté d'un point (—•); souvent le point se met aussi bien au-dessous que par-dessus le trait (—•); dans l'Ambrosianus L. 99 (pl. 33. 34) un des copistes a adopté la première forme, deux autres la seconde; on voit ainsi que la forme du signe alors n'était pas encore fixée. Dans le Neapolitanus et le Vindobonensis on a, au lieu de la note, l'abréviation  $\bar{e}$  (pl. 27c, ligne 6).

De même les signes pour *eius* et *vel* semblent issus des notes tironiennes : le signe pour *eius* (pl. 34) ressemble à un **C** renversé, au milieu duquel on a ajouté un trait horizontal (la note tironienne ressemble également à un **C** renversé; pourtant le trait, qui est ajouté,

se trouve placé au-dessus du **C** : voir Chatelain, *Introduction* etc., p. 69).

— L'abréviation pour *vel* se compose de la lettre **I**, barrée au milieu d'un trait (la note tironienne pour *vel* se compose également de la lettre **I**, à laquelle se trouve adjoint, en haut et à gauche, un petit **u** : voir Chatelain, *Introduction* etc., p. 44). Il paraît du moins que la note tironienne fut cause qu'on adopta cette forme spéciale d'abréviation de *vel*, dans laquelle ce n'est pas la première, mais la dernière lettre qui joue le rôle principal (voir pl. 33. 34).

Abréviations empruntées aux manuscrits de droit.

A cette catégorie appartiennent, en premier lieu, les formes abrégées des pronoms relatifs et d'autres mots commençant par **q** : *quae*, *quam*, *quia*, *quod*. Souvent on avait encore pour *quae* une autre forme : **q** avec trois points en forme de triangle (pl. 33 I, 15; 34a, 27. 28). L'abréviation pour *quam* se compose de **q** dont la queue est traversée par un trait oblique, ondulé; l'abréviation pour *quia* lui ressemble, pourtant le trait est droit (pl. 34b, ligne 5. 9. 11. 33; comparer les deux formes pl. 32).

A cette catégorie appartiennent aussi les formes abrégées des prépositions, commençant par **p** : *per*, *prae*, *pro*. Cependant *per* ne se présente pas toujours abrégé par un **p** à queue tranchée, mais souvent surmonté, à droite, d'un petit crochet (on rencontre cette forme dans le Cod. Neapolitanus et Vindobonensis : voir pl. 27c, l. 1 et 2). Dans un très vieux manuscrit du VII<sup>e</sup> siècle (Ambrosiana O 210 sup., reproduit par Chatelain, *Introduction* etc., pl. XIII) on voit que souvent le trait oblique est tracé immédiatement au-dessous de la panse ou même qu'il coupe cette panse; c'est sans doute cette façon d'écrire ou une semblable qui plus tard a fourni aux copistes l'occasion d'introduire la nouvelle forme d'abréviation : ils ne gardèrent que la partie du trait qui se prolongeait au-dessus de la panse, ils laissèrent tomber l'autre partie. (Comparer la forme d'abréviation pour *per*, pl. 34, l. 3. 4).

C'est aussi des manuscrits de droit qu'est issu le signe pour *ur* dans la syllabe *tur* : un petit crochet arrondi, placé soit en haut et à droite de **t** soit au-dessus de **t** (pl. 33. 34). On trouve le petit crochet quelquefois aussi sur **c** = *cum* et sur **m** = *mus*. Pour *us* on ne se sert pas du crochet; *us* est écrit tout au long, ou bien on a à sa place deux points ou un trait ondulé (pl. 33. 34; dans le Cod. Neapolitanus on a par ex. : *dicem* = *dicemus*; naturellement, on retrouve souvent, comme dans les autres manuscrits, **b** = *bus*).

On a des exemples de suspension syllabaire dans  $\overline{d\bar{x}}$  = *dixit*;  $\overline{p\bar{p}}$  = *propter*.

Très souvent on a l'abréviation par lettres suscrites, en particulier dans les mots qui commencent par la lettre **q** (*qui*, *quo*, *homo*, *modo*, *vero*, *mihi*, *tibi* etc. : voir pl. 27c. 27d. 33. 34).

Pour *enim* on a deux traits verticaux, coupés par une barre (pl. 34a, 6. 20); cette forme est manifestement issue de l'abréviation de droit, dans laquelle **i** est intercalé entre les barres de **N** (voir la table des abréviations de droit p. XXXIII, N<sup>o</sup> 8).

La forme abrégée pour *esse* ( $\bar{e}\bar{e}$ ) est également empruntée à la forme des manuscrits de droit (pl. 34a, 4).

Dans le Cod. Neapolitanus parfois *dixit* est rendu par un **d** rond, traversé d'un trait (comp. avec les abréviations de droit p. XXXIII, N<sup>o</sup> 5).

La forme abrégée de *haec* est faite de **h** surmonté d'une barre.

Pour *hic* on écrit **h** avec **i** suscrit. L'abréviation pour *hoc* se compose de **h** et d'un point, placé à côté ou au-dessus de la panse de **h** (pl. 27c, ligne 8; pl. 34a, 4; 34b, 2). *Sed* est abrégé de la même façon : **s** avec un point ou un petit crochet placé à côté de l'**s**. Dans le Cod. Neapolitanus nombreuses sont les finales remplacées par un ou deux points. (Dans les manuscrits de droit, comme nous avons vu, les finales sont souvent remplacées par un petit crochet arrondi : voir notre table p. XXXIII, N° 1). — Enfin, notons que dans le Cod. Neapolitanus pour *huius* on a **h** avec la haste coupée d'un trait oblique.

On a aussi emprunté aux manuscrits de droit la forme d'abréviation pour *inter* : l'**i** long tranché par une barre oblique (voir la table p. XXXIII, N° 5; comp. pl. 50b I, 16).

Toutes ces abréviations répondent essentiellement à celles des manuscrits irlandais et anglo-saxons et il n'y a pas de doute qu'elles aient toutes une origine commune dans une seule et unique école calligraphique. Mais où? En Irlande, en Angleterre ou dans quelque monastère irlandais ou anglo-saxon du continent? Il nous semble qu'il ne faut pas chercher cette école ailleurs qu'à Bobbio : c'est dans ce monastère irlandais qu'on réunit d'abord les abréviations des anciens manuscrits romains, qu'on les imita et que c'est de là qu'elles se répandirent en Irlande et en Angleterre. A l'époque romaine chaque méthode d'abréviation ne servait qu'à une catégorie déterminée de livres : ainsi les manuscrits des classiques employaient les anciennes abréviations romaines par suspension, les manuscrits chrétiens les abréviations des *Nomina sacra*, les manuscrits de droit les *Notae iuris*; en outre dans certains manuscrits on se servait des notes tironiennes. Le grand mérite des moines de Bobbio est d'avoir porté leur attention sur toutes ces diverses méthodes d'abréviations et d'avoir cherché à les faire toutes entrer sans distinction dans leurs manuscrits. Ils n'ont pas découvert de nouvelle méthode, ils n'ont fait qu'employer toutes les méthodes de l'antiquité romaine. Ils devinrent ainsi, en ce qui regarde les abréviations, comme les intermédiaires entre l'antiquité et le moyen âge.

Cette hypothèse que Bobbio et non pas quelque autre école calligraphique d'Irlande ou d'Angleterre ait pour la première fois réuni les abréviations insulaires, repose sur plusieurs considérations. Nous voyons, en effet, que ces abréviations, en majeure partie, sont empruntées aux manuscrits romains de droit et aux notes tironiennes. Or, c'est un fait, qu'à Bobbio on possédait des manuscrits de droit; l'un d'eux nous est même parvenu (il a été édité par Mommsen sous le titre de *Fragmenta iuris anteiustiniani Vaticana* : voir ci-dessus p. XXXIV, 1<sup>ère</sup> col.). Il y avait aussi à Bobbio le *Theodosianus* de Turin qui fut brûlé en 1904 (voir les reproductions chez Cipolla, *Codici Bobbiesi*, I, pl. VII et VIII. Comp. ci-dessus p. XXXIV, 2<sup>e</sup> col.). De même des études récentes ont montré qu'à Bobbio l'on connaissait les notes tironiennes et l'on s'en servait : il y avait là un système particulier de notes, s'écartant en plusieurs points au système ordinaire que nous connaissons par les manuscrits carolingiens (voir Chatelain, *Introduction* etc., p. 117—120 et pl. XIII; voir aussi ci-dessus p. XXXI). Mais à notre

connaissance jamais on a entendu que des manuscrits romains de droit aient été transportés et étudiés en Irlande, pas plus qu'on y ait fait usage de notes tironiennes.

S'agit-il de l'âge des manuscrits? Ceux de Bobbio ne le cèdent pas aux manuscrits irlandais ou anglais. Malheureusement aucun des manuscrits de Bobbio n'est daté; pourtant le Neapolitanus (composé aujourd'hui de feuillets isolés) offre un point de repère pour déterminer approximativement son âge et l'on croit qu'il appartient à la fin du VII<sup>e</sup> siècle (voir ci-dessous). On y rencontre déjà en abondance les abréviations insulaires. De même dans l'Ambrosianus C. 105 inf., écrit vers l'an 700, on rencontre beaucoup d'abréviations (pl. 27d). Au contraire le Codex d'Irlande le plus anciennement daté — l'Antiphonaire de Bangor, écrit entre 680 et 691 — n'a que le signe insulaire pour *autem* et de plus les abréviations pour *per* et *pro*, mais dans leur forme habituelle (comp. pl. 26); "The Book of Kells", attribué à la fin du VII<sup>e</sup> siècle (autant que les Facsimile de la Palaeographical Society permettent une conclusion) ne porte que le signe pour *autem* (voir notre pl. 30). "The Gospels of St. Chad" à Lichfield, du commencement du VIII<sup>e</sup> siècle, ont le signe pour *autem* et l'abréviation pour *per*; l'Évangélaire de Lindisfarne, écrit entre 698 et 721, a les signes pour *autem*, *eius*, *est* et l'abréviation pour *per* (voir notre pl. 31). Ce n'est que dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle que les abréviations insulaires deviennent plus nombreuses dans les manuscrits d'Irlande et d'Angleterre (pl. 32).

Il y a aussi à remarquer que dans les manuscrits de Bobbio beaucoup de ces abréviations n'en sont encore qu'à la première phase de leur développement et ont des formes de transition, tandis que dans les manuscrits d'Irlande et d'Angleterre, elles ont des formes plus définitives.

Une partie des manuscrits de Bobbio nous est aujourd'hui beaucoup mieux connue qu'auparavant grâce au beau travail de Carlo Cipolla, *Codici Bobbiesi della biblioteca nazionale universitaria di Torino* (vol. I de la *Collezione paleografica Bobbiese*), Milan 1907. Parmi ses Facsimile les plus importants pour l'histoire des abréviations citons les fragments du Neapolitanus IV A 8 : pl. I, X, XI, XXXVI, XLII. Cipolla partage l'opinion de Pertz, Duchesne et Mommsen qui datent la seconde écriture — les feuillets, en grande partie, sont des palimpsestes — de la fin du VII<sup>e</sup> siècle; ce sont les fragments du *Liber pontificalis* qui donnent un point de départ pour cette date : en effet, en tête on a une liste des Papes, de Pierre jusqu'à Conon († 687); puis il y a une place libre. On suppose donc que cette copie du *Liber pontificalis* a été faite sous le successeur de Conon, le Pape Sergius I. (681—701). Mommsen aussi a donné une reproduction du Neapolitanus (*Gestorum pontificum Romanorum* vol. I, *Libri pontificalis* pars prior, Berlin 1898, pl. 4, dans les *Monumenta Germaniae historica*). E. Monaci dans l'*Archivio paleografico italiano*, II, 63, 64, 65, a donné trois reproductions des feuillets du même Codex, contenant le Charisius. Sur ce manuscrit voir aussi G. H. Pertz dans l'*Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, V, 1824, p. 74; L. Duchesne, *Le Liber pontificalis*, Paris 1886—1892, Introduction, p. CLXXVI. — Le Vindobonensis plusieurs fois cité, Cod. lat. N° 16, est attribué au VIII<sup>e</sup> siècle. On en a des reproductions dans Chatelain, *Paléographie des classiques latins*, pl. 153; dans Chroust, *Monumenta palaeographica*, livr. XI, pl. 2. 3; dans Bick, *Wiener Palimpseste, I : Cod. Palat. Vindobonensis 16, olim Bobbiesis* (dans *Sitzungsberichte der Akademie zu Wien*, 159, 1908). Comparer notre reproduction pl. 23c. — Plusieurs de nos planches sont des reproductions de l'Ambrosianus L. 99 sup. (pl. 33. 34). — La pl. 27d donne un specimen de l'Ambrosianus C. 105 inf.

Voir sur les abréviations de Bobbio W. M. Lindsay, *The Bobbio Scriptorium : its early minuscule Abbreviations* (dans *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 26, 1909, p. 293—306); Fr. Steffens, *Ueber die Abkürzungsmethoden der Schreibschule von Bobbio* (dans *Mélanges Chatelain*).

## 2. Les abréviations dans la minuscule carolingienne et gothique.

Dans la minuscule carolingienne primitive on trouve peu d'abréviations. De même dans la minuscule perfectionnée du IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècle elles ne sont pas nombreuses. Au XI<sup>e</sup> siècle elles deviennent plus nombreuses; mais ce n'est que dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle qu'on les rencontre en grand nombre et de formes très variées. D'abord on abrège, en particulier, par suspension et contraction; on se sert souvent aussi des abréviations pour *per*, *prae*, *pro* et de quelques autres. Avec le temps, on en vint à se servir de presque toutes les abréviations anciennes qu'on trouve dans les manuscrits de Bobbio et dans les manuscrits irlandais et anglais. Il est donc probable qu'on a appris à connaître ces abréviations par des scribes de Bobbio ou par des scribes irlandais et anglais. Le monastère de Saint-Gall et d'autres monastères du continent fondés par des Irlandais et Anglais peut-être ont été les intermédiaires; en effet, peu après l'an 750 les copistes de Saint-Gall connaissaient beaucoup de ces abréviations (pl. 38. 43a. 44).

Pourtant toutes les abréviations de Bobbio ne passèrent pas dans la minuscule, il y eut plutôt un choix : entre autres on laissa de côté les signes pour *autem*, *eius*, *est*.

Le système des abréviations du moyen âge est parfaitement établi dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle. C'est au XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle qu'on fait l'usage le plus étendu des abréviations. Dans les écoles en même temps que l'art de tracer les lettres, on enseignait celui d'abrégé; c'était une partie essentielle de l'écriture. Aussi partout, en général, on trouve les mêmes méthodes d'abrégé. Pourtant quelques écoles calligraphiques pour certains cas avaient adopté une méthode spéciale. Du reste pour chaque discipline on trouve des abréviations particulières : pour la philosophie et la théologie (pl. 95. 98), pour le droit (pl. 106), pour les mathématiques (pl. 105b), pour la médecine (voir les abréviations pour la médecine, du XVII<sup>e</sup> siècle, dans Cappelli, *Lexicon Abbreviaturarum*, p. 427).